

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 2 Heures 80€ de l'heure soit 160€



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :

- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Le Maire, et ses adjoints, sont des Officiers de Police Judiciaire, comme n'importe quel commissaire ou chef de brigade.

L'objectif de cette session est de revenir sur ce rôle et sur les outils dont vous disposez pour l'exercer.

A côté de ce pouvoir de police judiciaire, le maire dispose aussi de nombreux pouvoirs de police administratives sur un très grand nombre de thématiques différentes.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de comprendre :

- Les pouvoirs de police.
- Le Maire Officier de police judiciaire.
- Les pouvoirs de police administrative du maire.

PROGRAMME

Les pouvoirs de police :

- ·La distinction police administrative / judiciaire.
- ·La place du Maire dans la police judiciaire.
- ·Les droits du maire en la matière.

Le Maire officier de police judiciaire :

- ·La constatation de faits contraires à la Loi.
- ·La verbalisation.
- ·La prévention de la délinquance.

PROGRAMME

Les pouvoirs de police administrative du maire :

- ·Distinction police administrative générale / spéciale.
- ·Les mesures que le Maire peut prendre.
- ·Quelques exemple de bons discours de vœux.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 01.60.62.02.22
- Référente pédagogique :
 - E : adm@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 01.60.62.02.22

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891